

Bordeaux, le 08/03/2017

***Lettre ouverte à Monsieur Pierre Dartout,
Préfet de la Gironde***



Monsieur le Préfet,

En ce jour international des droits de la femme, nous, cosignataires de cette lettre, souhaitons attirer votre attention sur la situation ubuesque dans laquelle sont plongées Drita et sa mère Gjyka. Deux femmes qui, par leur engagement, leur dévouement et l'impact positif de leur action dans leur sphère respective, mériteraient d'être mises en lumière plutôt que reconduites à la frontière...

Drita, ses parents Gjyka et Zenun, son petit frère Dritan et sa jeune sœur Zoja ont quitté l'Albanie en 2014, rejoignant l'aîné de la fratrie, en France depuis 2012. Une famille entière réunie, un « happy end » comme on les aime dans les séries. Ironie du sort ou de la conjoncture, la réalité dépasse parfois la fiction dans ce qu'elle a de plus grotesque lorsqu'une administration se charge de réécrire le scénario.

Voici donc une famille qui a parfaitement suivi le parcours de demandeur d'asile imposé par l'OFPRA¹ : la première demande à leur arrivée, les justifications, les rendez-vous à la préfecture, les formations à la langue française, la scolarisation des enfants mineurs. Cette famille est connue et hébergée par le 115 depuis Aout 2014, montre un réel désir d'intégration, et pourtant... Tous ses membres ne bénéficieront pas du même traitement.

¹ Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

Zoja, 24 ans, Dritan son jeune frère et Zenun leur père se sont vus attribués le fameux sésame permettant de résider et travailler sur le territoire Français. Pour Gjyka et sa fille Drita, la préfecture en a décidé autrement, la régularisation ne coule pas de source. Elles ont été baladées de récépissé en récépissé, sans autorisation de travail, ratant ainsi à plusieurs reprises des opportunités d'emploi, non fictives cela va de soi.

Le 14 Février 2017, Drita et sa mère ont eu la surprise de découvrir une OQTF² envoyée en lettre recommandée par la préfecture de la Gironde. Joyeuse Saint Valentin et rentrez bien... Le motif invoqué prêterait à sourire si la décision n'était pas aussi lourde de conséquences pour toute la famille. Drita et sa mère maintiendraient des liens avec les grands-parents maternels, restés en Albanie. Ils y sont, c'est un fait, morts et enterrés. Ils y reposent en paix, le regroupement familial n'est donc pas d'actualité. Ils n'ont plus le moindre lien avec l'Albanie, qu'il soit matériel ou humain. Ils n'y possèdent plus rien, leur maison, leur magasin, tout fut volontairement incendié. Menacés dans un pays où règne la loi de la Kalun, où se pratique encore la « gjakmarrja », littéralement, la reprise du sang, ils craignent pour leur vie, leur sécurité.

L'incohérence de la décision préfectorale nous pousse à chercher une réponse dans les profils, les activités des 2 intéressées. Gjyka se consacre à sa famille, aux vivants : ses enfants et petits-enfants, Zenun, son mari malade. Elle apprend la langue, est bénévole au foyer fraternel. Rien qui justifie une OQTF à priori... Et Drita dans tout cela ?

Comment justifier la reconduite à la frontière d'une jeune fille de 20 ans ? Sur quels critères la décision de la renvoyer fut prise ? Drita souhaite devenir traductrice/ interprète et s'y prépare activement depuis son arrivée. Elle a suivi et perfectionné son Français jusqu'à obtenir le niveau B2 de maîtrise de la langue, s'est inscrite à un atelier théâtre. A défaut de stage officiel pour valider ses acquis, elle a peaufiné sa pratique de la langue en offrant bénévolement ses services.

Depuis 2014 Drita a donc été interprète bénévole pour : le Comité Animation Lafontaine Kléber, les juristes d'Emmaüs Gironde service pôle logement, Réseau Education Sans Frontière, le Secours Populaire, le Secours Catholique, le Centre Médico-Psychologique Alprado, l'association La Patella. Drita accompagne régulièrement les avocats au tribunal administratif, facilitant par ses traductions la communication et la compréhension entre avocats et clients, idem chez le Docteur Thomas, où elle traduit au médecin les propos des

² Obligation de Quitter le Territoire Français

patients. Elle est ponctuellement sollicitée par France Terre d'Asile, la plateforme du 115, les services sociaux de l'hôpital Pellegrin, l'Office Français de l'immigration et de l'intégration et, ironie encore, par la préfecture elle-même.

Un curriculum déjà bien rempli d'expériences pour une jeune fille de 20 ans. Elle aura aidé quelques 200 familles albanaises et Kosovares en 3 ans. Et ses références ? Vous a ton parlé de ses références ? Michèle Delaunay, députée de la Gironde s'est portée volontaire pour être sa « marraine républicaine ». D'autres personnalités politiques, Alain Juppé notamment, ont intercédé en sa faveur afin d'obtenir la régularisation de sa situation, au moins professionnelle. Sans effet aucun...

Nous ne comprenons pas cette décision, Monsieur le Préfet. Drita et sa mère n'ont jamais failli, jamais démerité durant leur « parcours d'intégration », loin s'en faut. Aussi Monsieur le Préfet, nous sollicitons par la présente votre haute bienveillance et demandons en cette journée de défense des droits des femmes, la réévaluation et la régularisation de la situation de ces deux femmes d'exception.